

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1767)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1994

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 14

À l'alinéa 7, substituer au mot :

« via »

les mots :

« par l'intermédiaire d' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.